

**DELIBERATION N°26-DC048****COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRE VALSERHONE : SEANCE DU 16 AVRIL 2026****DEPARTEMENT DE L'AIN****COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRE VALSERHONE****PROCES-VERBAL****DE L'ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU****Nombre de membres dont le Conseil communautaire doit être composé : 37****Nombre de conseillers en exercice : 37****Nombre de conseillers présents : 34****Nombre de procurations : 3****Nombre de votants : 37**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à 18 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à la salle des fêtes Les Etournelles – Châtillon-en-Michaille – 01200 VALSERHONE sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté Terre Valserhône le 09 avril 2026, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires titulaires :

<b>Commune</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Présent</b>	<b>Absent</b>	<b>Représenté</b>
BILLIAT	BEAUQUIS	Jean-Marc	x		
BILLIAT	MUNOZ	Antonio	x		
CHAMPFROMIER	VIALON	Jacques	x		
CHAMPFROMIER	FAVRE	Gilles	x		
CHANAY	JEAMBENOIT	Elisabeth	x		
CHANAY	FERTE	Maxence			Elisabeth JEAMBENOIT
CONFORT	ROCHETTE	Anthony	x		
CONFORT	BOURNONVILLE	Bernard	x		
GIRON	MOINE	Florian	x		
INJOUX-GENISSIAT	MOSSAZ	Denis	x		

Accusé de réception en préfecture  
001-240100891-20260416-26-DC048-AU  
Date de réception préfecture : 17/04/2026

INJOUX-GENISSIAT	PRUDHOMME	Joël	x		
INJOUX-GENISSIAT	BLANC	Valérie	x		
INJOUX-GENISSIAT	SELLIER	Sophie	x		
MONTANGES	MARQUET	Christophe	x		
PLAGNE	DINOCHEAU	Philippe	x		
ST GERMAIN-DE-JOUX	BERTRAND	Benjamin	x		
ST GERMAIN-DE-JOUX	LASNET	Sandrine	x		
SURJOUX-LHOPITAL	CONSANI	Bruno	x		
VALSERHONE	LARMANJAT	Guy	x		
VALSERHONE	OLLIET	Anne-Laure	x		
VALSERHONE	DE BARROS	Alain	x		
VALSERHONE	BENSEFIA	Faïza	x		
VALSERHONE	PITON	Jean-Noël			Christophe CROS
VALSERHONE	PFISTER	Marie	x		
VALSERHONE	LE GRAND	Gauthier	x		
VALSERHONE	DA SILVA	Françoise	x		
VALSERHONE	CROS	Christophe	x		
VALSERHONE	ILMAN	Clémence	x		
VALSERHONE	PREAUX	Gautier	x		
VALSERHONE	SEPREZ	Maryline	x		
VALSERHONE	KONJEVIC	Sead			Alain DE BARROS
VALSERHONE	MAKHOULFI	Sabrina	x		
VALSERHONE	DE OLIVEIRA	Isabelle	x		
VALSERHONE	DE SA	Michaël	x		
VALSERHONE	RAMEL	Anne-Marie	x		
VALSERHONE	PERREARD	Patrick	x		
VILLES	SUSINI	Guy	x		

Etaient également présents, les conseillers suppléants des communes ne disposant que d'un seul titulaire : ces élus participeront avec voix délibérative au vote du conseil communautaire si et seulement si le délégué titulaire de leur commune est absent.

Commune	Nom	Prénom	Présent	Absent	Voix délibérative
GIRON	PIERRE	Bruno		x	
MONTANGES	EVARD	Pierre		x	
PLAGNE	VUILLERMOZ	Estelle		x	
SURJOUX-L'HOPITAL	VITTOZ	Christian		x	
VILLES	FAVRE	David		x	

## **1. INSTALLATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ET PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE**

La séance a été ouverte par le plus âgé des membres présents du Conseil communautaire (article L. 5211-9 du CGCT et CE, 17 avril 2015, n°383275), Guy SUSINI, qui a présenté le déroulement de la séance et a déclaré les membres du Conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Marie PFISTER a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil communautaire (article L.2121-15 du CGCT applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT).

Le secrétaire de séance a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil, a dénombré 34 conseillers présents, et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT applicable conformément à l'article L. 5211-1 du CGCT était remplie.

## **2. ELECTION DU PRESIDENT**

Le doyen a invité le Conseil communautaire à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé qu'en application de l'article L. 5211-2 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

### **2.1 Constitution du bureau**

Le Conseil communautaire a désigné deux assesseurs : Philippe DINOCHÉAU et Sophie SELLIER.

### **2.2 Déroulement de chaque tour de scrutin**

Le candidat a pris la parole pour exposer sa candidature.

Accusé de réception en préfecture  
001-240100891-20260416-26-DC048-AU  
Date de réception préfecture : 17/04/2026

Il a été procédé au vote à bulletin secret ; chaque conseiller communautaire a déposé son bulletin dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion.

### **2.3 Résultats du premier tour de scrutin**

Le candidat est : Guy LARMANJAT

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) : 2
- d. Nombre de bulletin blanc : 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-c- d] : 32
- f. Majorité absolue : 17

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Marc BEAUQUIS	1	Un
Guy LARMANJAT	31	Trente et un

### **2.4 Proclamation de l'élection du Président**

M. Guy LARMANJAT a été proclamé président et a été immédiatement installé.

## **3 ELECTION DES VICE-PRESIDENTS**

Sous la présidence de Guy LARMANJAT élu Président, le Conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L.2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT applicables conformément aux dispositions prévues à l'article L. 5211-2 du CGCT).

Le Président a indiqué qu'en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivité Territoriale et de l'article 6 des statuts de la Communauté de communes du Terre Valserhône, le Bureau communautaire comprend le Président, les Vice-présidents et d'autres membres.

Il a exposé que le nombre de Vice-présidents est limité et qu'il doit être déterminé par le Conseil communautaire. Conformément aux dispositions des deuxième et troisième alinéas de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, ce nombre ne peut être supérieur à 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze Vice-présidents.

Toutefois, le Conseil communautaire peut, à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés, fixer un nombre de Vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application

des deuxième et troisième alinéas du code précité, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze.

Pour la Communauté de communes Terre Valserhône, le nombre de Vice-présidents ne doit donc pas être supérieur à 8 ou à 11 avec un vote à la majorité qualifiée des deux tiers.

Par ailleurs, le Bureau communautaire comprend également, en sus des Vice-présidents, d'autres conseillers, sans limitation de nombre prévue par la loi.

Après délibération, le Conseil communautaire, a décidé, à la majorité qualifiée des deux tiers – une voix contre (Mickaël DE SA) et trois abstentions (Isabelle DE OLIVEIRA, Anne-Marie RAMEL, Patrick PERREARD), de fixer le nombre de Vice-présidents à neuf (9).

### **Déroulement de chaque tour de scrutin**

Les candidats ont été présentés.

Il a été procédé au vote à bulletin secret ; chaque conseiller communautaire a déposé son bulletin dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion.

### **3.1. Election du premier vice-président**

Le candidat est : Florian MOINE

#### **3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) : 2
- d. Nombre de bulletin blanc : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-c- d] : 34
- f. Majorité absolue : 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Florian MOINE	34	Trente-quatre

#### **3.1.2 Proclamation de l'élection du premier vice-président**

M. Florian MOINE a été proclamé premier vice-président et immédiatement installé.

### **3.2. Election du deuxième vice-président**

Accusé de réception en préfecture  
001-240100891-20260416-26-DC048-AU  
Date de réception préfecture : 17/04/2026

Le candidat est : Sabrina MAKHLOUFI

### 3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) : 1
- d. Nombre de bulletin blanc : 4
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-c- d] : 32
- f. Majorité absolue : 17

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Sabrina MAKHLOUFI	32	Trente-deux

### 3.2.2 Proclamation de l'élection du deuxième vice-président

Mme Sabrina MAKHLOUFI a été proclamée deuxième vice-présidente et immédiatement installée.

### 3.3. Election du troisième vice-président

Le candidat est : M. Joël PRUDHOMME

### 3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de bulletin blanc : 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-c- d] : 35
- f. Majorité absolue : 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Joël PRUDHOMME	35	Trente-cinq

### 3.3.2 Proclamation de l'élection du troisième vice-président

M. Joël PRUDHOMME a été proclamé troisième vice-président et immédiatement installé.

### 3.4. Election du quatrième vice-président

Accusé de réception en préfecture  
001-240100891-20260416-26-DC048-AU  
Date de réception préfecture : 17/04/2026

Le candidat est : M. Philippe DINOCHÉAU

### 3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de bulletin blanc : 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-c- d] : 35
- f. Majorité absolue : 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Philippe DINOCHÉAU	35	Trente-cinq

### 3.4.2 Proclamation de l'élection du quatrième vice-président

M. Philippe DINOCHÉAU a été proclamé quatrième vice-président et immédiatement installé.

### 3.5 Election du cinquième vice-président

Le candidat est : M. Christophe CROS

### 3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) : 2
- d. Nombre de bulletin blanc : 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-c- d] : 32
- f. Majorité absolue : 17

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Christophe CROS	32	Trente-deux

### 3.5.2 Proclamation de l'élection du cinquième vice-président

M. Christophe CROS a été proclamé cinquième vice-président et immédiatement installé.

Accusé de réception en préfecture  
001-240100891-20260416-26-DC048-AU  
Date de réception préfecture : 17/04/2026

### 3.6 Election du sixième vice-président

Le candidat est : M. Jean-Marc BEAUQUIS

#### 3.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) : 1
- d. Nombre de bulletin blanc. : 4
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-c- d] : 32
- f. Majorité absolue : 17

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Marc BEAUQUIS	32	Trente-deux

#### 3.6.2 Proclamation de l'élection du sixième vice-président

M. Jean-Marc BEAUQUIS a été proclamé sixième vice-président et immédiatement installé.

### 3.7 Election du septième vice-président

Le candidat est : M. Jacques VIALON

#### 3.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) : 1
- d. Nombre de bulletin blanc : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-c- d] : 35
- f. Majorité absolue : 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jacques VIALON	35	Trente-cinq

#### 3.7.2 Proclamation de l'élection du septième vice-président

M. Jacques VIALON a été proclamé septième vice-président et immédiatement installé.

Accusé de réception en préfecture  
001-240100891-20260416-26-DC048-AU  
Date de réception préfecture : 17/04/2026

### 3.8 Election du huitième vice-président

Le candidat est : M. Alain DE BARROS

#### 3.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) : 3
- d. Nombre de bulletin blanc : 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-c- d] : 32
- f. Majorité absolue : 17

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Alain DE BARROS	32	Trente-deux

#### 3.8.2 Proclamation de l'élection du huitième vice-président

M. Alain DE BARROS a été proclamé huitième vice-président et immédiatement installé.

### 3.9 Election du neuvième vice-président

Le candidat est : M. Christophe MARQUET

#### 3.9.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) : 1
- d. Nombre de bulletin blanc : 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-c- d] : 34
- f. Majorité absolue : 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Christophe MARQUET	34	Trente-quatre

#### 3.9.2 Proclamation de l'élection du neuvième vice-président

M. Christophe MARQUET a été proclamé neuvième vice-président et immédiatement installé.

Accusé de réception en préfecture  
001-240100891-20260416-26-DC048-AU  
Date de réception préfecture : 17/04/2026

#### **4 Election des autres membres du bureau**

Le Président a indiqué qu'en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article 6 des statuts de la Communauté de communes Terre Valserhône, le Bureau communautaire comprend le Président, les Vice-présidents et d'autres membres.

Il a été rappelé que les autres membres du Bureau sont élus selon les mêmes modalités que le Président et les Vice-présidents (art. L. 2122-4, L.2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT applicables conformément aux dispositions prévues à l'article L. 5211-2 du CGCT).

Par délibération, le Conseil communautaire a fixé le nombre des autres membres du Bureau communautaire à neuf (9).

#### **Déroulement de chaque tour de scrutin**

Les candidats ont été présentés.

Il a été procédé au vote à bulletin secret ; chaque conseiller communautaire a déposé son bulletin dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion.

#### **4.1 Election du membre 1**

Le candidat est : Elisabeth JEAMBENOIT

##### **4.1.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de bulletin blanc : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-c- d] : 37
- f. Majorité absolue : 19

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Elisabeth JEAMBENOIT	37	Trente-sept

##### **4.1.2 Proclamation de l'élection du membre 1**

Elisabeth JEAMBENOIT a été proclamée membre du Bureau communautaire.

Accusé de réception en préfecture  
001-240100891-20260416-26-DC048-AU  
Date de réception préfecture : 17/04/2026

#### 4.1 Election du membre 2

Le candidat est : Anne-Laure OLLIET

##### 4.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) : 2
- d. Nombre de bulletin blanc : 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-c- d] : 32
- f. Majorité absolue : 17

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Anne-Laure OLLIET	32	Trente-deux

##### 4.2.2 Proclamation de l'élection du membre 2

Anne-Laure OLLIET a été proclamée membre du Bureau communautaire.

#### 4.3 Election de membre 3

Le candidat est : Benjamin BERTRAND

##### 4.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) : 1
- d. Nombre de bulletin blanc : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-c- d] : 36
- f. Majorité absolue : 19

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Benjamin BERTRAND	36	Trente-six

##### 4.3.2 Proclamation de l'élection du membre 3

Benjamin BERTRAND a été proclamé membre du Bureau communautaire.

#### 4.4 Election du membre 4

Accusé de réception en préfecture  
001-240100891-20260416-26-DC048-AU  
Date de réception préfecture : 17/04/2026

Le candidat est : Bruno CONSANI

#### 4.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) : 1
- d. Nombre de bulletin blanc : 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-c- d] : 34
- f. Majorité absolue : 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Bruno CONSANI	34	Trente-quatre

#### 4.4.2 Proclamation de l'élection du membre 4

Bruno CONSANI a été proclamé membre du Bureau communautaire.

#### 4.5 Election du membre 5

Le candidat est : Anthony ROCHETTE

#### 4.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de bulletin blanc : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-c- d] : 36
- f. Majorité absolue : 19

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Anthony ROCHETTE	36	Trente-six

#### 4.5.2 Proclamation de l'élection du membre 5.

Anthony ROCHETTE a été proclamé membre du Bureau communautaire.

#### 4.6 Election du membre 6

Le candidat est : Denis MOSSAZ

#### 4.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

Accusé de réception en préfecture  
001-240100891-20260416-26-DC048-AU  
Date de réception préfecture : 17/04/2026

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de bulletin blanc : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-c- d] : 37
- f. Majorité absolue : 19

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Denis MOSSAZ	37	Trente-sept

#### 4.6.2 Proclamation de l'élection du membre 6

Denis MOSSAZ a été proclamé membre du Bureau communautaire.

#### 4.7 Election du membre 7

Le candidat est : Guy SUSINI

##### 4.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de bulletin blanc : 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-c- d] : 34
- f. Majorité absolue : 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Guy SUSINI	34	Trente-quatre

##### 4.7.2 Proclamation de l'élection du membre 7

Guy SUSINI a été proclamé membre du Bureau communautaire.

#### 4.8 Election du membre 8

Le candidat est : Gauthier LE GRAND

##### 4.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) : 2

Accusé de réception en préfecture  
001-240100891-20260416-26-DC048-AU  
Date de réception préfecture : 17/04/2026

- d. Nombre de bulletin blanc : 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-c- d] : 32
- f. Majorité absolue : 17

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Gauthier LE GRAND	32	Trente-deux

#### 4.8.2 Proclamation de l'élection du membre 8

Gauthier LE GRAND a été proclamé membre du Bureau communautaire.

#### 4.9 Election du membre 9

Le candidat est : Gautier PREAUX

##### 4.9.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) : 2
- d. Nombre de bulletin blanc : 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-c- d] : 32
- f. Majorité absolue : 17

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Gautier PREAUX	32	Trente-deux

##### 4.9.2 Proclamation de l'élection du membre 9

Gautier PREAUX a été proclamé membre du Bureau communautaire.



Accusé de réception en préfecture  
001-240100891-20260416-26-DC048-AU  
Date de réception préfecture : 17/04/2026